

Me Jacques-Antoine GRAVILLOU

DOCTEUR EN DROIT

NOTAIRE ASSOCIE

SUCCESSEUR de son père et de M^e SARRAQUIGNE

54, avenue Ernest Ferroul

11160 PEYRIAC-MINERVOIS

Etude fermée le samedi - Parking clients

SAS HECTARE / RANDRIANASOLO

1003559 /JAG /JP /MLG

Tél. 04 68 78 11 82

Fax. 04 68 78 13 63

e-mail : scp.gravillou@notaires.fr

ATTESTATION

**Aux termes d'un acte reçu par Maître Jacques-Antoine GRAVILLOU, Docteur en Droit, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle «Jacques-Antoine GRAVILLOU, Notaire associé », titulaire d'un Office Notarial à PEYRIAC-MINERVOIS, 54 avenue Ernest Ferroul, le 19 juillet 2022,
Il a été constaté la VENTE,**

Par :

La société dénommée **SAS HECTARE**, Société par actions simplifiée dont le siège est à CLAPIERS (34830), 251 rue du romarin Le Clos des Chanterelles - BP 18, identifiée au SIREN sous le numéro 351338660 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER.

Au profit de :

Monsieur Aurélien Nalson Laurent **RANDRIANASOLO**, commerçant, demeurant à CONQUES-SUR-ORBIEL (11600) 27 rue Georges Brassens.
Né à SAINT-DENIS (97400), le 25 avril 1987.
Célibataire.

De la pleine propriété du BIEN ci-après désigné.

DESIGNATION

A VILLEMUSTAUSOU (AUDE) - 11620 - Le Thou,

Une parcelle de terrain à bâtir

Portant le **numéro cinq (5)** du lotissement dénommé LES TERRES DU THOU.

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
CD	258	LE THOU	00 ha 03 a 99 ca

L'**ACQUEREUR** est propriétaire du **LOT** sus-désigné à compter du jour de la signature de l'acte.

Il en a la jouissance à compter du même jour.

Moyennant le prix principal de **CINQUANTE-DEUX MILLE NEUF CENTS EUROS (52 900,00 EUR)**.

Ce prix s'entend taxe sur la valeur ajoutée sur la marge comprise.

Le montant de la taxe sur la valeur ajoutée sur la marge fourni par le **VENDEUR** s'élevant à SIX MILLE HUIT CENT DIX-NEUF EUROS (6 819,00 EUR) le prix hors taxe sur la valeur ajoutée sur la marge s'élève à QUARANTE-SIX MILLE QUATRE-VINGT-UN EUROS (46 081,00 EUR).

Ce prix a été payé comptant et quittancé à l'acte.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

**FAIT A PEYRIAC-MINERVOIS (Aude)
LE 19 JUILLET 2022.**